

Code de traçabilité (3)	Titre (2):	Blocs de granit sur camion				Réalisé par (13):			Geert Frans Eva María Hernández Ramos
GCA-001-MAG-TA	Standards:	EN 12195-1:2010 / VDI 2700 Blatt 2				Applicable en tant que:	☒ Recommandation ☐ Obligatoire		
Codes au verso	Date (11):	V1							
Logo EUMOS (1)	Version (12):	29/8/2023				 LOGISTICS & TRANSPORTS INTERNATIONAL			
	Mesures (8):	Longueur	Hauteur	Largeur	Poids				
	Valeur Standard:	2-3 m	1,5-2m	1,4-2m	12-24t				
									Registered Standard EUMOS 40674  Genuine ECSC

Mode de Transport(s) (4)

				
Route	Mer A	Mer B	Mer C	Train
☒	☐	☐	☐	☐

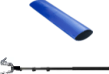
EPI recommandés pendant l'arrimage (10)

		
chaussure de sécurité	Veste haute visibilité	Casque de sécurité

Dessin en vue 3D (5)



- Le nombre de sangles d'arrimage peut varier en fonction du poids, du S_{TF} , de l'angle α ou du type d'antidérapant.
- Des coins rigides peuvent être placés si les bords sont droits. Si les bords sont irréguliers, il est nécessaire d'utiliser des coins élastiques.
- Pour placer les coins, un appareil multi-stick ou extensible est nécessaire.
- Il est nécessaire de placer des tapis antidérapants sous le bois.

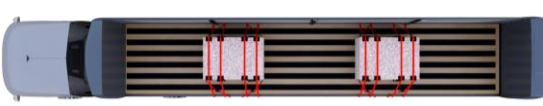


Dessin en vue 2D - Vue latérale (5)



- Normalement, 2 blocs peuvent être chargés

Dessin en vue 2D - Vue supérieure (5)



Dessin - Séquence étape par étape (5)

1



Placement de lattes en bois avec tapis antidérapant

2



Placement des blocs

3



Placement des sangles d'arrimage

Outils recommandés (6)



Sangles d'arrimage
 $S_{TF} \geq 500$ daN
 $LC \geq 5000$ daN



Pièces d'angle



Tapis Antidérapant
 $\mu \geq 0.8$
Multi-stick

Calculs basés sur la réglementation applicable (9)



S_{TF} est la force de tension standard et apparaît sur l'étiquette

De arrimage supérieur; nombre d'arrimage requis sans arrimage à ressort (*)

Tonnes	S _{TF} Angle	500 daN				700 daN			
		65°	80°	65°	80°	65°	80°	65°	80°
	Coefficient de friction	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8
12		6	2	5	2	4	2	4	2
14		7 not operational	2	6 not operational	2	5	2	5	2
16		8 not operational	2	7 not operational	2	6	2	5	2

B/ Arrimage supérieur + arrimage par ressort

Tonnes	S _{TF} Angle	500 daN				700 daN			
		65°	80°	65°	80°	65°	80°	65°	80°
	Coefficient de friction	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8	Non slip 0.6	Non slip 0.8
12		2	2	2	2	2	2	2	2
14		2	2	2	2	2	2	2	2
16		2	2	2	2	2	2	2	2
20		4	2	4	2	3	2	3	2
24		6	2	5	2	4	2	4	2
25		6	2	6	2	5	2	4	2

Un minimum de 2 bandes est appliqué. On considère qu'il n'y a aucun risque de renversement.
L'utilisation d'antidérapants est obligatoire

Plancher de marchandises, Plancher de camion, μ , Sideways, Forward, Rearwards

Bois	Stratifié	0.45	-	8.3t	24t
Antidérapant générique	Stratifié	0.6	-	12t	Sans risque
Antidérapant Premium	Stratifié	0.8	-	Sans risque	Sans risque

Technique(s) utilisée(s) pour la meilleure pratique (7)

☒ Arrimage supérieur

☐ Arrimage en boucle

☐ Blocage

☐ Contention + Package rigide

☐ Arrimage direct

☒ Arrimage anti-rebond

☐ Contention avec CTU

Protocole de responsabilité



Réglementation applicable et responsabilité (1)

Pour effectuer les calculs techniques relatifs à la Carte Européenne de Sécurité des Marchandises ("ECSC"), les directives de chargement et de fixation de la cargaison sur les camions sont mises en œuvre, ainsi que les normes techniques énoncées dans la Directive 2014/47/UE (Annexe III), les Règlements VDI2700 et l'Article 45bis du Décret Royal en date du 1er décembre 1975. De plus, la conformité aux réglementations spécifiques de chargement des véhicules stipulées dans l'Annexe III de l'UE 2014/47 est maintenue.

Accords entre les parties (2)

Cette ECSC servira de certificat technique pour le chargement et l'arrimage de la cargaison lors du transport, ainsi que de preuve de la chaîne de responsabilité des parties impliquées. L'expéditeur et leur personnel d'entrepôt s'assurent que le transporteur a arrimé la cargaison conformément à l'ECSC, confirmant que les opérations sont strictement conformes aux réglementations applicables. Le transporteur inspectera la cargaison et l'arrimage pour détecter tout défaut susceptible de présenter un risque de chute, de déplacement ou de basculement des marchandises. L'expéditeur fournira cette ECSC à leur personnel et à leurs fournisseurs, qui la rendront disponible aux conducteurs. Le transporteur sera responsable du bon arrimage, du sanglage et de la répartition du poids, même par essieu du véhicule.

Recommandations techniques et juridiques (3)

Le transporteur choisira un véhicule approprié conformément aux critères énoncés dans les normes techniques pour le transport par camion (EN 12640 et EN 12195), ainsi qu'aux procédures recommandées stipulées dans cette ECSC. Pendant le processus de chargement, le conducteur doit être présent pour confirmer le respect des réglementations énoncées dans l'ECSC et veiller à ce qu'il n'y ait aucun danger potentiel tout au long du transport.

Instructions spéciales d'entretien (4)

Avant que le transporteur ne procède à la fermeture du camion, les parties doivent s'assurer que la cargaison, la répartition du poids et l'état de sécurité du véhicule sont optimaux pour le transport. Le transporteur doit se conformer à l'ECSC et veiller à ce que la cargaison soit exempte de tout danger ou défaut pouvant entraîner des réclamations, des amendes ou des dommages potentiels à la cargaison elle-même, aux biens voisins, au véhicule ou à des tiers.

Période de demande (5)

Conformément à la convention CMR, les directives concernant les réclamations en cas de perte, de dommage ou de retard sont suivies spécifiquement pour le secteur du transport routier. Ces réglementations sont appliquées en fonction des circonstances particulières de chaque cas.

Signature. Responsable o Représentant de la société (8)

Nom: _____
Entreprise / Pays: _____
Numéro de TVA o ID: _____
Date: ____ / ____ / ____
Signature: _____

Signature. Entreprise de Transport (11)

Nom: _____
Entreprise / Pays: _____
Numéro de TVA o ID: _____
Date: ____ / ____ / ____
Signature: _____

Signature Chauffeur

Nom: _____
Entreprise / Pays: _____
Numéro de TVA o ID: Tete
Enregistrement CTU: Tete
Date: ____ / ____ / ____
Signature: _____

GDPR - Protection des données (6)

Information	GDPR
Responsable	MAGEMAR NV
Objectif	Gestion de l'ECSC au sein de l'entreprise.
Légitimation	Exécution du contrat.
Destinataires	Société de transport fournissant ses services. Aucune donnée ne sera transmise à d'autres tiers, sauf obligation légale.
Droits	Droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation de leur traitement.
Origine	Remise de l'ECSC signée.
Info. complémentaires	Politique de confidentialité disponible sur notre site web : https://www.magemar.com/index.php/en/gdpr

Chaîne de responsabilité (CoR) pour toutes les parties (7)

Règlements Applicables		Responsabilité (QUI)		
Standard	Breve Description	Chargeur	Transporteur	Chauffeur
CMR	Description	✓	✗	✗
CMR	Description	✓	✗	✓
EN12195-1	Calcul des forces	✗	✗	✓
EN12195-2	Arrimage avec sangles	✗	✗	✓
EN12195-3	Arrimage avec des cordes	✗	✗	✗
EN12195-4	Arrimage avec des chaînes	✗	✗	✗
EN12640	Points d'ancrage	✗	✓	✗
EN12641	Résistance de la bâche	✗	✗	✗
EN12642	Type de remorque	✗	✓	✗
EUMOS40511	Postes Transport forestier	✗	✗	✗
EN1161	Ancrages de conteneurs	✗	✗	✗
ISO1496	Dimensions du Conainer	✗	✗	✗
EUMOS40509	Unité Charge Rigidité	✓	✗	✗
	Mise en œuvre de l'arrimage de la cargaison	✓	✓	✓

A inspecter A exécuter Non applicable Contrat ou indication

Signature. Responsable des calculs. Partie technique (9)

Nom: **Geert Frans**
Entreprise / Pays: **Cargo Securing testing Services / Belgium**
Numéro de TVA o ID: **0751.698.926**
Date: **19 / 09 / 2023**
Signature: _____



Signature. Responsable de la partie juridique. (Revers) (10)

Nom: **EVA MARIA HERNANDEZ RAMOS**
Entreprise / Pays: **ALVIS EKOSYSTEM / NORWAY**
Numéro de TVA o ID: **NO927400812**
Date: **29 / 08 / 2023**
Signature: _____



Aide. Codes de traçabilité

AAA - Types possibles: GCA - MARCHANDISES DIVERSES SPT - TRANSPORT SPÉCIAL RFT - TRANSPORT FRIGORIFIQUE MUL - TRANSPORT MULTIMODAL CON - TRANSPORT CONTENEURS DGT - TRANSPORT ADR BUL - TRANSPORT EN VRAC AAT - TRANSPORT D'ANIMAUX	BB - Types possibles: AU - AUTOMOBILE CG - MARCHANDISES DIVERSES CO - CONSTRUCTION GL - VERRE DG - MARCHANDISES DANGEREUSES FR - RÉFRIGÉRATION-CONGÉLATIONS LI - LIQUIDES MA - MACHINERIE ME - MÉTAL	BB - Types possibles: MD - PHARMACEUTIQUE CHIMIQUE MI - MINAGE ML - ACTIFS MILITAIRES PA - PALETTES, PAPIER ET CARTON PR - PRÉFABRIQUÉ SB - SOLIDES EN VRAC VE - VÉHICULES WI - GÉNÉRATEURS ÉOLIENS WO - BOIS
--	--	---

En signant ce document, vous acceptez de vous conformer aux termes et conditions de ce formulaire. Vous devez être en mesure de le prouver lors du transport pour une éventuelle inspection.